Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité

PRENEZ AVIS QU'à sa séance ordinaire du 15 août 2017, le conseil municipal a adopté une résolution modifiant la résolution 312-10-2016 adoptant le calendrier des séances du conseil pour tenir compte des élections qui se tiendront le 5 novembre 2017.

Par conséquent, la séance ordinaire du conseil pour le mois d'octobre aura lieu mardi, le 3 octobre 2017 à la Salle Jean-Paul-Carrières à 20 h et non le 17 octobre tel que prévu.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 22e jour du mois d'août de l'an deux mille dix-sept.

Lise Lavigne
Directrice générale